

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Nicole BARBIN, Michel FANGET, Roger GIRARD, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Monsieur Alain MARTINET préside la séance pour la question n°1 (Compte Administratif 2008).

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 3.

Madame Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 5.

Monsieur Philippe BOHELAY donne pouvoir à Madame Jacqueline CHAPON et quitte la séance à partir de la question n° 14.

Madame Odile SAUGUES donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance à partir de la question n°16.

A partir de la question n° 18, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 45
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS TRAVAILLANT
DANS LE DOMAINE SOCIAL

Jonathan Pierres Vivantes, association départementale du Puy-de-Dôme

L'association Jonathan Pierres Vivantes, créée en 2003, a pour but d'organiser une entraide des familles endeuillées par la perte d'un enfant quelque soit la cause du décès.

L'association compte 37 membres dont 10 clermontois.

En 2008, l'association a bénéficié d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 300€.

Outre la demande de subvention de fonctionnement demandée chaque année, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de 800€ afin de participer à l'achat d'un ordinateur pour la gestion de la trésorerie.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer la somme de 250€ sur le budget 2009.

Jeune Chambre Economique Française

La Jeune Chambre Economique Française est une association reconnue d'utilité publique depuis 1976. Pour ses 50 ans, elle propose d'organiser une étape du Tour de France aérien « Rêves de Gosse » porté par l'association « Les Chevaliers du Ciel ». Cette manifestation permet à des enfants défavorisés par la vie ou la maladie de participer à l'élaboration d'un projet commun avec d'autres enfants et bénéficier d'un baptême aérien.

La Ville de Clermont Ferrand a donc été sollicitée pour y participer.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer la somme de 500€ sur le budget 2009.

Les blouses roses – Animation loisirs à l'hôpital

L'association Les Blouses Roses a été créée en septembre 2006. Son but est de mettre à la disposition des établissements médicaux des bénévoles régulièrement formés dans le but de distraire les malades et les personnes âgées.

L'association a mesuré l'importance de la formation de ses bénévoles dans son action.

La Ville de Clermont Ferrand a donc été sollicitée pour une aide dans ce projet.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer la somme de 250€ sur le budget 2009.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 02 juillet 2009,

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe chargée de la Solidarité,
la Famille, la Petite Enfance,
et de l'Action Sociale,

Françoise NOUHEN.